Décision 05-D-37 du 05 juillet 2005

relative à l'exécution de la décision n° 03-D-03 du 16 janvier 2003 concernant des pratiques mises en œuvre par le barreau des avocats de Marseille en matière d'assurances

Posted on: 13 juillet 2005

Secteur(s):

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des Finances

et de l'Industrie

Dispositif(s)

Astreinte

Injonction

Non-respect d'injonction

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

Barreau des avocats de Marseille

Lire

le texte intégral de la décision 69.62 Ko